

# Chabot

*Cottus sp* (Linnaeus, 1758)



## STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000

Directive Habitats-Faune-Flore → 1163

→ Annexe II

Liste rouge :

- Monde : préoccupation mineure

## DESCRIPTION

Le Chabot est un poisson de la famille des Cottidae, d'une taille adulte de 10 à 15 cm, au corps allongé et cylindrique avec une tête large et aplatie. Les nageoires pectorales sont bien développées, grandes et étalées en éventail. Il possède une coloration brune tachetée avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales.

## BIOLOGIE

### Habitat

Le Chabot est présent dans des eaux vives, fraîches et oxygénées. Il affectionne les rivières et les petits cours à fond rocailleux. Il peut vivre aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides dans les fleuves à fond rocailleux et dans les lacs bien oxygénés. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices du fait de la diversité des profils en long et du renouvellement actif des fonds en période de crue. Il apprécie les mêmes milieux que la Truite commune.

### Activité

Espèce territoriale, sédentaire et nocturne. La journée, il reste caché discrètement parmi les pierres et les plantes.

### Alimentation

Espèce très vorace et carnassière, elle se nourrit de larves et de petits invertébrés de fond. Elle s'attaque aux alevins de poissons et parfois à ses propres œufs lorsque les ressources alimentaires sont faibles.

### Reproduction

La reproduction a lieu au cours de la période mars-avril. L'incubation des œufs a lieu 20 jours à 12 °C.

## RÉPARTITION

**En France** : Très vaste répartition. On le trouve dans les rivières près du niveau de la mer jusqu'à des altitudes de 900 m dans le Massif central, dans le Cantal à 1200 m et dans les Alpes à 2380 m.

**En Limousin** : Le Chabot est présent dans les cours d'eau au fond avec gravions dans les eaux de bonne qualité, plutôt en tête de bassin.

## EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

### Habitat

- Très sensible à la qualité des eaux.
- Un substrat grossier et ouvert lui offre un maximum de caches pour les individus de toutes tailles ce qui est indispensable au bon développement de ses populations.

## MENACES

### Sur l'habitat

- Seuils, barrages, embâcles qui ralentissent la vitesse du courant et fractionnent les populations.
- Eutrophisation.
- Colmatage des fonds.
- Pollution de l'eau, notamment par le piétinement des bovins.

## MESURES DE GESTION FAVORABLES

### Gestion de l'habitat


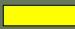

- Maintenir et conserver son habitat naturel.
- Éviter la canalisation des cours d'eau.

### Gestion de l'espèce

- Lutter contre l'implantation d'étangs en dérivation, ou en barrage sur les cours d'eau de tête de bassin.

## CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Période de sensibilité												

-  Période très sensible
-  Période potentiellement sensible (à définir avec l'animateur du site Natura 2000 concerné)
-  Période de sensibilité réduite

Fiche établie par le service  
**Valorisation, Évaluation  
des Ressources  
et du Patrimoine Naturel**  
(VERPN/DREAL)



Décembre 2014

Maison  
de l'Eau  
19  
et de la Pêche



Avec la participation de la  
**Maison de l'Eau  
et de la Pêche  
de la Corrèze**  
(MEP 19)

**Photos**  
Chabot : MEP 19  
Fond : G. Simonneau (VERPN/DREAL)